

du Registre des délibérations du Conseil d'Orientation et
de Surveillance de la Caisse de Crédit Municipal de Dijon

Séance du 30 mars 2022

Président : M DESEILLE François

Membres présents : M BERTHIER Christophe – M BORDAT Pierre - M DAVID Bruno - M MAGLICA Georges - M SAVONNET Bernard

Membres excusés : Mme BONNERY Andrée, ayant donné pouvoir à M SAVONNET Bernard - M. REBSAMEN François, excusé – Mme TENENBAUM Françoise, excusée

*Objet
de la délibération*

2. Politique financière et comptable de l'établissement

2. 4. Placements de trésorerie

Par délibération en date du 27 octobre 2020, le Conseil d'Orientation et de Surveillance a :

- À l'unanimité, autorisé le Directeur Général du Crédit Municipal de Dijon à effectuer des placements de trésorerie sur le(s) compte(s) ouvert(s) au nom de l'établissement ou tout autre placement sur des comptes à vue rémunérés, des comptes à terme et des comptes sur livret. Une information sera systématiquement faite au Conseil d'Orientation et de Surveillance ;
- À l'unanimité, approuvé la politique de risques du Crédit Municipal de Dijon relative aux placements de trésorerie

	Limite de risque (par opération)	En % des fonds propres*	Limite de risque (encours total)	En % des fonds propres*
Actions ou parts d'organismes de placement collectif	500 000	2,8%	1 000 000	5,7%
Titres de créances (obligations)	500 000	2,8%	1 000 000	5,7%
Parts sociales établissements de crédits	500 000	2,8%	500 000	2,8%
Comptes à terme	1 000 000	5,7%	5 000 000	28,3%
Comptes à vue et comptes sur livret			5 000 000	28,3%
Total			12 500 000	70,8%

*Fonds propres 2019

17 650 000

Sollicité par plusieurs banques pour les placements de sa trésorerie, le CMD a désigné M Didier Lesourd, du cabinet DL Consultant, afin de bénéficier d'un accompagnement dans la sélection et la présentation des produits de placements au Conseil d'Orientation et de Surveillance. M Didier Lesourd est un ancien membre du Directoire en charge des finances, des engagements et de l'immobilier de la Caisse d'Épargne de Bourgogne Franche-Comté qui a déjà accompagné le CMD dans sa demande d'extension d'agrément auprès de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution.

Les produits de placements proposés pour une enveloppe maximale de 2 M€ ont été présentés en séance, conformément à la note jointe à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Orientation et de Surveillance du Crédit Municipal de Dijon a, à l'unanimité,

- Autorisé le Directeur Général de la Caisse de Crédit Municipal de Dijon à souscrire auprès de la CACIB un placement EMTN d'un montant de 500 000 € à taux fixe pour une durée de 5 ans
- Confié au comité d'engagement et de trésorerie une mission de travail sur l'optimisation de la trésorerie restante en vue d'une présentation d'une stratégie de placement au prochain Conseil d'orientation et de surveillance.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de la Côte d'Or.

Pour copie certifiée conforme,
Le Vice-Président,

François DESEILLE



PRÉFECTURE DE LA RÉGION
BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ
PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

05 AVR. 2022



NOTE SUR LES PLACEMENTS FINANCIERS - CCMD

L'objectif de cette note est d'analyser les différentes possibilités de placement de trésorerie.

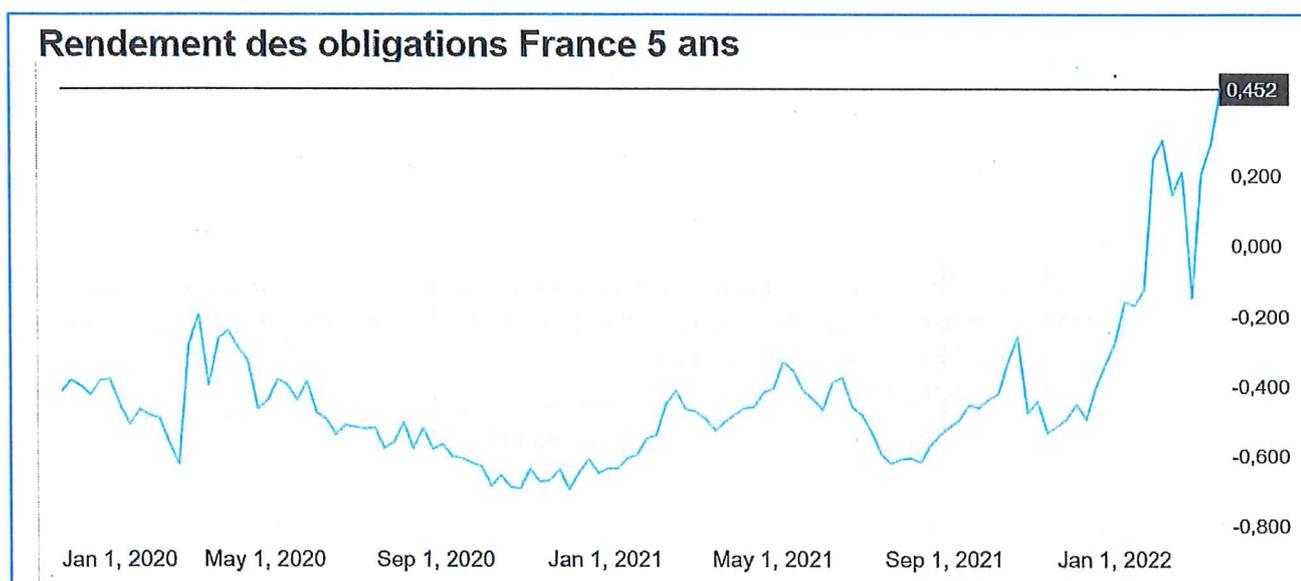
1) Le cadre et les objectifs

- Placer un montant maximum de 2 millions d'euros d'excédent de trésorerie disponible structurellement
- Limiter La durée de placement au maximum à 5 ans
- Obtenir un rendement supérieur à 0,50%
- Privilégier des supports de placement liquides
- Limiter le recours aux produits structurés intégrant des options
- Limiter le risque sur le capital investi
- Exclure les investissements incompatibles avec l'objet social du Crédit Municipal

2) La stratégie d'investissement

- Pour répondre aux objectifs fixés, plusieurs axes guideront les choix d'investissement :
 - Une diversification des supports d'investissement pour diminuer les risques de contrepartie
 - Une liquidité des supports d'investissement permettant une sortie anticipée
 - Une répartition des investissements sur plusieurs échéances permettant de profiter d'opportunités de réinvestissement
 - Sélectionner des contreparties avec une signature de qualité : pays de la zone euro, banques, sociétés du CAC 40...

3) Le contexte des taux



Après une longue période de taux négatifs, les taux sont repassés en territoire positif avec une tendance haussière. Le retour de l'inflation, lié notamment à la forte hausse des matières premières, la mise en place de politiques plus restrictives par les banques centrales et une croissance économique dynamique expliquent ce mouvement.

Les taux constatés sur la courbe – France

Année	31/12/20	30/06/21	28/02/22	Delta /2020
1	-0,535	-0,496	-0,320	+ 0,21
2	-0,540	-0,456	-0,018	+ 0,52
3	-0,506	-0,396	0,255	+ 0,76
4	-0,485	-0,328	0,382	+ 0,87
5	-0,459	-0,256	0,459	+ 0,92
6	-0,428	-0,182	0,538	+ 0,97
7	-0,392	-0,108	0,610	+ 1,00
8	-0,352	-0,034	0,677	+ 1,03
9	-0,309	0,036	0,740	+ 1,05
10	-0,266	0,103	0,799	+ 1,06

- Les taux sont désormais en territoire positif à partir des échéances à 3 ans
- Un placement sans risque à 5 ans permet désormais d'obtenir un rendement de l'ordre de 0,45%

Synthèse : le mouvement généralisé de hausse des taux permet d'obtenir des taux de rendement positifs offrant des opportunités d'investissement. Il est difficile de prédire l'évolution des taux dans les prochains mois et il faut donc définir une stratégie d'investissement permettant à la fois de profiter de cette hausse des taux tout en se gardant des marges de manoeuvre dans le cas où la hausse se poursuivrait.

4) Les supports sélectionnés

a) Les comptes à terme émis par les banques

Compte à terme progressif CAPTIO – 2 ans

Durée	Taux
6 mois	0.12%
12 mois	0.18%
18 mois	0.25%
24 mois	0.46%
TRAAB	0.25%

Compte à terme progressif CAPTIO – 3 ans

Durée	Taux
6 mois	0.15%
12 mois	0.17%
18 mois	0.20%
24 mois	0.35%
30 mois	0.47%
36 mois	0.60%
TRAAB	0.32%

Ce placement propose un rendement progressif en fonction de la durée du placement.

Les taux de rendement sont faibles avec un risque sur le capital très faible (le risque serait une faillite de la banque - Caisse d'Epargne)

Le support bénéficie d'une bonne liquidité avec une possibilité de sortie anticipée avec un préavis de 30 jours.

Le montant minimum d'investissement est de 1000€

En cas de hausse des taux, il est possible de sortir de ce produit et de profiter de taux de rendement plus intéressants.

En cas de baisse des taux, ce placement garantit la rémunération à taux fixe.

b) Les obligations d'Etat de la zone Euro

	2A	5A	7A
Allemagne	-0.32%	0.22%	0.33%
France	-0.11%	0.39%	0.59%
Espagne	0.00%	0.71%	0.93%
Italie	0.22%	1.21%	1.56%

Il s'agit d'obligations à taux fixe.

- Si les taux montent la valeur de l'obligation diminue
- Si les taux baissent, la valeur de l'obligation augmente.

Si l'investisseur conserve l'obligation jusqu'à l'échéance, il est remboursé de 100% du capital.

Les obligations d'Etat sont considérées comme des placements peu risqués car le non-remboursement de l'obligation à l'échéance suppose la faillite de l'Etat.

Les Etats n'étant pas tous dans la même situation financière, les taux de rendements sont plus élevés sur certains pays, les investisseurs considérant le risque plus élevé.

Ces pays appartenant à la zone Euro, le risque de faillite d'un de ces Etats est assez faible à un horizon court terme (2-5ans)

Les investissements sur les obligations espagnoles et Italiennes permettent d'obtenir des rendements plus intéressants.

Ces obligations étant cotées sur les marchés financiers, elles possèdent une bonne liquidité et peuvent être vendue à tout moment.

Le ticket minimum d'investissement est de 50 K€

c) Les obligations émises par les entreprises

	Date d'émission	Rendement	Durée
Carrefour	mars-22	1,88%	4,6 ans
L'Oréal	mars-22	0,38%	2 ans
L'Oréal	mars-22	0,875%	4,25 ans

mars-22	SPREAD 5 ANS
TOTAL	+ 40,10
CREDIT AGRICOLE	+ 42,20
DANONE	+ 47,30
VEOLIA	+ 49,70
BNP	+ 54,40
SOCIETE GENERALE	+ 65,90
L'OREAL	+ 84,90
ALSTOM	+ 144,90
ACCOR	+ 182,40

Les obligations émises par les entreprises offrent des rendements plus élevés que les obligations d'Etat car leur remboursement dépend de la qualité de crédit de ces entreprises (estimation du risque de faillite).

La qualité de crédit est traduite dans le « spread » qui calcule la surprime payée par l'émetteur valorisant le risque pris par l'investisseur.

En sélectionnant des grandes entreprises françaises, l'investissement sur des durées courtes est une possibilité intéressante.

Ces obligations étant cotées sur les marchés financiers possèdent une bonne liquidité et peuvent être vendues à tout moment.

Elles peuvent être souscrites au moment de leur émission ou en cours de vie.

Le ticket minimum d'investissement est de 100 K€.

d) Les placements structurés

Les placements structurés utilisent comme support une obligation et utilisent leurs coupons pour investir dans des options.

Ces produits sont complexes et recèlent plusieurs types de risque et doivent être utilisés avec prudence. Ils ne doivent pas notamment comporter de risque sur le capital placé.

Parmi les propositions reçues, une seule comporte un intérêt par rapport à la stratégie envisagée.

EMTN 5 ans – Taux Fixe annulable au gré de la Banque (CACIB)

- Perception d'un coupon de 0,60% par an
- Durée de 5 ans mais possibilité de remboursement anticipé par l'émetteur à partir d'un an
- Garantie en capital dans tous les cas

Commentaires :

- Le coupon est garanti mais la durée de l'investissement est inconnue (maximum 5 ans)
- Si les taux remontent, il est probable que le produit aille à maturité, CACIB n'ayant pas intérêt à rembourser, les conditions de remplacement étant sur des taux plus élevés.
- Si les taux restent aux niveaux actuels, ou inférieurs, il est alors probable que le produit soit remboursé rapidement par CACIB.

Ce placement structuré a pour intérêt de garantir un rendement plus élevé la première année et de garantir le capital investi. Il ne permet pas de bénéficier de la hausse des taux à l'avenir et à l'inconvénient d'être remboursé en cas de baisse des taux.

SYNTHESE

Produit	Durée	Rendement fixe	Risque en capital	Liquidité
CAT progressif	3 ans	0,32%	si faillite de la banque	30 jours
Obligations France	5 ans	0,39%	si faillite de la France	immédiate
Obligations Espagne	3 ans	0,34%	si faillite de l'Espagne	immédiate
Obligations Espagne	4 ans	0,57%	si faillite de l'Espagne	immédiate
Obligations Espagne	5 ans	0,71%	si faillite de l'Espagne	immédiate
Obligations Italie	3 ans	0,62%	si faillite de l'Italie	immédiate
Obligations Italie	4 ans	1,00%	si faillite de l'Italie	immédiate
Obligations Carrefour	4,6 ans	1,88%	si faillite de Carrefour	immédiate
Obligations L'Oréal	4,25 ans	0,875%	si faillite de L'Oréal	immédiate
EMTN structuré	5 ans	0,60%	si faillite de la banque	immédiate

5) Simulation d'investissements

Remarques préalables :

- Les simulations ci-dessous sont fonction de taux constatés au moment de la simulation (mars 2022).
- Pour les simulations, les obligations Carrefour et l'Oréal ont été utilisées. En pratique une diversification sur plusieurs obligations entreprises est préconisée.
- **Sélection risque très faible**

RISQUE TRES FAIBLE

Produit	Montant	En %	Durée	Rendement fixe	Coupons	Risque en capital	Liquidité
CAT progressif	500 000	25%	3	0,32%	1 600	si faillite de la banque	30 jours
Obligations France	600 000	30%	5	0,39%	2 340	si faillite de la France	immédiate
Obligations Espagne	300 000	15%	3	0,34%	1 020	si faillite de l'Espagne	immédiate
Obligations l'Oréal	400 000	20%	4,25	0,875%	3 500	si faillite de l'Oréal	immédiate
EMTN structuré	200 000	10%	5	0,60%	1 200	si faillite de la banque	immédiate
Total portefeuille	2 000 000	100%	4,05	0,48%	9 660		

- **Sélection risque faible**

RISQUE FAIBLE

Produit	Montant	En %	Durée	Rendement fixe	Coupons	Risque en capital	Liquidité
CAT progressif	500 000	25,00%	3	0,32%	1 600	si faillite de la banque	30 jours
Obligations France	200 000	10,00%	5	0,39%	780	si faillite de la France	immédiate
Obligations Espagne	300 000	15,00%	4	0,57%	1 710	si faillite de l'Espagne	immédiate
Obligations Italie	200 000	10,00%	3	0,62%	1 240	si faillite de l'Italie	immédiate
Obligations Carrefour	300 000	15,00%	4,6	1,88%	5 640	si faillite de Carrefour	immédiate
Obligations l'Oréal	400 000	20,00%	4,25	0,875%	3 500	si faillite de l'Oréal	immédiate
EMTN structuré	100 000	5,00%	5	0,60%	600	si faillite de la banque	immédiate
Total portefeuille	2 000 000	100%	3,94	0,63%	12 690		

- **Sélection risque moyen**

RISQUE MOYEN

Produit	Montant	En %	Durée	Rendement fixe	Coupons	Risque en capital	Liquidité
CAT progressif	500 000	25,00%	3	0,32%	1 600	si faillite de la banque	30 jours
Obligations France	200 000	10,00%	5	0,39%	780	si faillite de la France	immédiate
Obligations Espagne	300 000	15,00%	4	0,57%	1 710	si faillite de l'Espagne	immédiate
Obligations Italie	200 000	10,00%	3	0,62%	1 240	si faillite de l'Italie	immédiate
Obligations Italie	200 000	10,00%	4	1,00%	2 000	si faillite de l'Italie	immédiate
Obligations Carrefour	300 000	15,00%	4,6	1,88%	5 640	si faillite de Carrefour	immédiate
Obligations l'Oréal	300 000	15,00%	4,25	0,875%	2 625	si faillite de l'Oréal	immédiate
Total portefeuille	2 000 000	100%	3,88	0,78%	15 595		